

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2022-127

SEANCE DU **MARDI 18 OCTOBRE 2022**

Le mardi 18 octobre 2022, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 12 octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 26
Nombre de Membres présents : 21	Votes Contre : 0
Pouvoirs : 5	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Fabrice MASSON, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Eric MAUCORT à Hélène BERGER, Jean-Michel CHEMINOT à Christelle LAMBERT, Marc PLOUZEAU à Jean-Luc DUPONT, Laurent BAUMEL à Lucile VUILLERMOZ, Yoanna DESROCHES à Jean-Luc DUCHESNE.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Eric MAUCORT, Anne LUMEAU, Jean-Michel CHEMINOT, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Laurent BAUMEL, Louise GACHOT, Yoanna DESROCHES.

SECRETARE DE SEANCE : Marylène GACHET

**Convention triennale de partenariat entre la Ville de Chinon, la
Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire et l'association
CLAAC pour l'organisation du festival de BD en Chinonais**

Depuis 27 ans, le festival BD de Chinon, porté par l'association CLAAC, constitue un événement culturel majeur inscrit dans l'histoire de l'association, à vocation socioculturelle et intergénérationnelle. L'association CLAAC souhaite à travers cet événement faciliter l'accès à la lecture pour tous et à la culture de manière générale dans l'esprit de l'éducation populaire. Le festival BD fédère à la fois les jeunes et leur famille, les amateurs de bandes dessinées et le grand public.

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le 28/10/2022

ID : 037-213700727-20221021-DCM_2022_127-DE

Avec un succès constant au fil des années et un rayonnement intercommunal, le festival BD en chinonais s'est installé durablement dans le paysage culturel et événementiel du territoire.

Depuis 2016 la ville de Chinon met à disposition de l'association CLAAC l'Espace Rabelais et ses techniciens comme lieu d'accueil du festival, ce qui lui assure une réelle mise en valeur via une scénographie professionnelle.

Depuis, 2017, le réseau intercommunal de lecture publique s'associe à cet événement pour organiser des rencontres d'auteurs avec les classes pendant la journée scolaire du vendredi. Au cours des deux dernières éditions, les bibliothécaires ont intégré le COPIL en tant que partenaires pour travailler sur le choix des auteurs, programmer des ateliers et animer le festival aux côtés de l'équipe du CLAAC.

Cette convention triennale a pour objectif de confirmer l'organisation en partenariat du festival BD et définir les obligations de chacune des 3 parties dans un cadre de co-construction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **AUTORISE** M. le Maire ou M. DUCHESNE, Adjoint à la culture à signer la convention avec la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire et l'association CLAAC pour l'organisation du festival BD en Chinonais.

Fait à CHINON, le 21 octobre 2022

Pour extrait conforme
Le Maire



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le **28 OCT. 2022**

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.